

# Namur, Capitale du réemploi

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE À L'ADHÉSION DE LA CHARTE

En vue de la signature de la charte « **Namur, Capitale du Réemploi : acteur engagé** », notre société/association s'engage à répondre **au minimum à 3 des 5 points** repris ci-après. Citez un ou des exemples concrets ou à venir (dans ce cas, l'échéance de la mise en place est précisée) :

1. Donner priorité à la réduction de la production de déchets au travers de l'éco-consommation consistant à moins ou mieux consommer et favoriser la valorisation des objets au travers du réemploi.  
.....  
.....

2. Considérer un objet dont on se débarrasse non pas comme un déchet mais comme une ressource en favorisant le réemploi d'objets prioritairement en interne à l'entreprise ou à l'association. À défaut, faire appel à un collecteur de l'économie sociale ou à d'autres sociétés ou associations ayant conclu un partenariat avec un opérateur de l'économie sociale.  
.....  
.....

3. Contribuer au développement de l'éco-design basé sur l'utilisation d'objets issus du réemploi.  
.....  
.....

4. Acquérir et utiliser, dans la mesure du possible, du matériel de réemploi dans le cadre de ses activités professionnelles.  
.....  
.....

5. Soutenir les actions menées dans le secteur du réemploi et notamment celles liées à l'information, la sensibilisation et l'éducation du public.  
.....  
.....

Le signataire de la présente souhaite adhérer à la charte « **Namur Capitale du réemploi : acteur engagé** ». Dans ce cadre, il autorise la Ville de Namur à citer l'entreprise/association dans tout document relatif aux actions menées.

Nom et coordonnées de l'entreprise/Association

Personne habilitée à signer la présente

Nom :

Nom :

Secteur d'activité :

Qualité :

Adresse :

Signature :

Coordonnées/Tel :

Mail :

***Ce formulaire est à envoyer à l'adresse email suivante : [ecoconseil@ville.namur.be](mailto:ecoconseil@ville.namur.be)***

Cadre réservé à la Ville : Année

Réf.